

La « Cité de la justice » dont rêvait Rafic Hariri va enfin voir le jour, promet Najjar

mercredi, décembre 23, 2009

La France apportera à ce projet l'assistance technique nécessaire ainsi que son expertise en matière informatique.

Soulevé à Paris avec Michèle Alliot-Marie par le ministre de la Justice, Ibrahim Najjar, le projet d'aménagement d'une Cité de la justice a de bonnes chances de se concrétiser, si l'on en croit notre correspondante judiciaire, Claudette Sarkis. Une réunion consacrée à cet ambitieux projet s'est tenue hier au Palais de justice sous la présidence du ministre, Ibrahim Najjar. Préparatifs, études préliminaires du projet ont été passés en revue. Assistaient à la réunion le directeur du ministère, Omar Natour, le président du Conseil supérieur de la magistrature, Ghaleb Ghanem, le procureur général près la Cour de cassation, Saïd Mirza, le président du Conseil d'État, Chucris Sader, le président du Conseil constitutionnel, Issam Sleiman, le premier président des cours d'appel de Beyrouth, Jean Fahd, le président de l'Institut d'études judiciaires, Sami Mansour, le bâtonnier de Beyrouth, Amal Haddad, et les ingénieurs Fady Fawaz, Issam Kaskas et Charles Saba, du bureau de la présidence du Conseil, qui représentaient le consultant ayant établi l'avant-projet de Cité de la justice en 1998. La réunion a permis aux magistrats et avocats présents de prendre la mesure du projet, d'évaluer l'état des bâtiments existants et de faire connaître les besoins de leurs différents départements. M. Najjar les a informés, pour sa part, que la ministre française de la Justice, Michèle Alliot-Marie, qu'il a rencontrée lors de son dernier passage à Paris, s'est engagée au nom de la France à apporter à ce projet l'assistance technique nécessaire ainsi que son expertise en matière informatique.

À L'Orient-Le Jour, M. Najjar a confié que la Cité de la justice s'étendra sur une superficie de 33 000 mètres carrés, pour un coût de 60 millions de dollars. Elle se dressera au voisinage immédiat du Palais de la justice actuel, qui sera restauré et modernisé, et de la Maison de l'avocat, sur un terrain qui sera loué à l'État et qui sert aujourd'hui de grand parking. Il s'agira, a-t-il précisé, d'une oasis de justice au cœur de la ville, un projet qui tenait à cœur à Rafic Hariri et que son fils, Saad Hariri, a l'intention de mener à bonne fin.